



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries

Rapport du commissaire aux
comptes, établi en application de
l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du
Président du Conseil de
Surveillance de la société Reims
Aviation Industries S.A., pour ce
qui concerne les procédures de
contrôle interne relatives à
l'élaboration et au traitement de
l'information comptable et
financière

Exercice clos le 31 décembre 2007
Reims Aviation Industries
21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Ce rapport contient 3 pages
Référence : IG 082 10



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries

Siège social : 21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Capital social : €336 526

Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Reims Aviation Industries S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Reims Aviation Industries S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.



Reims Aviation Industries
Rapport du commissaire aux comptes, établi en
application de l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du Président du Conseil de
Surveillance de la société Reims Aviation Industries
S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle
interne relatives à l'élaboration et au traitement de
l'information comptable et financière
25 avril 2008

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 25 avril 2008

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Isabelle Goalec
Associée